

Appel de l'AG interdisciplinaire Île-de-France sur les examens

Toutes et tous en grève le 17 et le 21 juin contre le Bac Blanquer !

Bourse du Travail de Paris, jeudi 3 juin 2021

Des enseignants et enseignantes des académies de Paris, Créteil et Versailles se sont réunis ce jeudi 3 juin 2021 en « présentiel » en AG interdisciplinaire spéciale Examens. Étaient notamment présentes les directions régionale et nationale de l'APPEP, principale association de professeurs de philosophie.

Le ministre Blanquer cherche quoi qu'il en coûte à maintenir les épreuves terminales du Baccalauréat, afin d'asseoir sa réforme pourtant massivement rejetée par la profession ainsi que par les lycéens et lycéennes, qui se sont mobilisés depuis le 3 mai dernier. La quasi-totalité des associations disciplinaires et des syndicats se sont positionnés pour l'annulation du « Grand Oral » et du chef d'œuvre dans la voie professionnelle. Quant à l'épreuve terminale de philosophie, les associations disciplinaires concernées revendiquent très clairement leur annulation et appellent « *tous les professeurs de philosophie à se mobiliser pour dire leur refus de cette mascarade* ». Enfin, le SNETAP-FSU appelle d'ores et déjà à la grève du Baccalauréat, de même que plusieurs intersyndicales et Assemblées Générales régionales.

En effet, avec les annonces ministérielles prétendant répondre à la mobilisation lycéenne qui réclamait l'annulation des épreuves, le travail de correction des professeurs de philosophie perd tout sens, puisque la note attribuée pourra n'avoir servi à rien et être remplacée par la note de contrôle continu, ou être augmentée de 3 points par un jury dans lequel les correcteurs ne siègent pas. De même, les collègues de lettres devront corriger 8 sujets différents et constatent que les conditions de correction des écrits ou de passation des oraux diffèrent d'une académie à l'autre ! Les dernières annonces de Blanquer dans la presse menaçant les candidats de zéro sans possibilité de rattrapage s'ils ne se présentent pas aux épreuves montrent une nouvelle fois que sa seule préoccupation est de maintenir coûte que coûte ces épreuves factices, simulacres pour dissimuler la destruction du Baccalauréat comme examen national et anonyme.

L'absence à ce jour de convocations aux différentes épreuves dans la grande majorité des disciplines et des académies révèle le niveau d'improvisation du ministère, à l'image de toute cette première session du Bac Blanquer depuis les E3C, improvisation qui a atteint son paroxysme dans la non-gestion de la crise sanitaire.

De plus, la numérisation des copies et la correction via Santorin, comme lors des E3C1 de 2020, conduisent à une dépossession des enseignants et enseignantes de leur travail. Alors que les rectorats prétendent que cette dématérialisation ne conduira pas à une surveillance généralisée des correcteurs, ils annoncent dans le même temps que ceux n'ouvrant pas l'application feront l'objet de rappels, et que les inspecteurs pourront vérifier en temps réel la progression de la correction des copies, comme pendant les E3C.

Cette numérisation des copies conduit de plus à une dégradation des conditions de travail des enseignants et enseignantes, tant sur le plan de la santé, que sur le plan de la charge de travail qui sera accrue. La numérisation ouvre la voie à la possibilité d'envoyer en cours de correction de nouvelles copies.

Quant aux commissions d'entente et d'harmonisation, là encore, le plus grand flou règne : on ne sait si elles auront lieu, si elles se tiendront en présentiel, dans quelles conditions. Là encore, les enseignants et enseignantes sont dépossédés de leur métier.

Enfin, comment imaginer maintenir ces épreuves sans tenir compte de la crise sanitaire que nous traversons depuis plus d'un an ? Les candidats se trouvent de fait dans une situation d'inégalité, puisqu'aucun cadrage national des « demi-jauges » n'a été mis en place depuis novembre, que des classes entières ont été placées pendant plusieurs semaines en éviction, sans compter la période de fermeture des établissements. Le maintien de ces épreuves fait de plus courir un risque sanitaire supplémentaire en raison des brassages d'élèves de plusieurs lycées.

Par conséquent, les personnels réunis en AG interdisciplinaire Île-de-France revendiquent :

- L'annulation de ce semblant d'épreuves finales aux examens (Bac, Bac pro, CAP, DNB...);
- L'abandon du Grand Oral pour la voie générale et technologique, et l'abandon du chef d'œuvre pour la voie professionnelle ;
- Le retour dès 2022 à un Bac comme examen terminal, national, anonyme et réellement égalitaire ;
- L'abandon de la correction numérique;
- L'admission d'office des candidats en raison du caractère exceptionnel de la situation ;
- L'abandon des réformes Blanquer ;
- Des moyens en urgence pour septembre, à commencer par l'arrêt des suppressions de postes.

Pour faire entendre ces revendications, l'AG interdisciplinaire Île-de-France appelle à :

- Faire grève le jeudi 17 juin, jour des épreuves écrites de philosophie et français ;
- Participer à un rassemblement commun à toute l'Île-de-France au ministère le jeudi 17 juin.
- Faire grève dès le lundi 21 juin, premier jour des épreuves du Grand Oral, et se réunir en AG pour décider de la suite du mouvement ;
- Se réunir en AG d'établissements, de ville ou de bassin pour décider de la grève ;
- Organiser des caisses de grève, notamment pour rendre effective la grève du Grand Oral en ne faisant pas reposer la charge financière sur les seuls examinateurs ;
- Organiser des piquets de grève et rassemblements devant les établissements pour rendre visible notre mobilisation.

L'AG dénonce également la répression qui sévit contre les personnels mobilisés, et appelle à se rendre massivement au rassemblement intersyndical qui se tiendra au rectorat de Clermont-Ferrand le mercredi 16 juin à 15h pour soutenir les collègues condamnés pour leur participation à la grève des E3C (voir motion votée à l'unanimité ci-jointe).

Une prochaine Assemblée Générale aura lieu le **vendredi 11 juin à 18h à la Bourse du Travail de Paris (salle Varlin)**, en espérant avoir reçu les convocations pour le Grand Oral d'ici là.

Une Assemblée Générale aura également lieu le **jeudi 17 juin à 18h à la Bourse du Travail de Paris**, jour de la grève lors des épreuves de philosophie et de français.

AG interdisciplinaire Île-de-France sur les examens

Motion contre la répression dans l'Éducation

Bourse du Travail de Paris, jeudi 3 juin 2021

Nous, personnels de l'Éducation d'Île-de-France réunis ce jeudi 3 juin 2021 à la Bourse du Travail de Paris, dénonçons avec force le processus inédit de répression engagé contre les enseignants et enseignantes dans de multiples académies. Après le lycée de Melle, Blanquer poursuit son acharnement répressif :

- **Au lycée Germaine Tillion de Sain-Bel (69)**, une enseignante est poursuivie pour avoir porté un masque aux couleurs du drapeau LGBTQI.
- **Au lycée Jacques Brel de Choisy-le-Roi (94)**, suite à l'assassinat de Samuel Paty, deux enseignants ont exprimé leur indignation face au refus du ministre et de leur proviseure de laisser les enseignants se réunir pour rendre hommage à notre collègue. Ils ont été convoqués au rectorat pour des « *propos déplacés et offensants* » envers la proviseure.
- **Au lycée Mozart du Blanc-Mesnil (93)**, un enseignant a été convoqué au rectorat : son seul tort est d'avoir décroché une banderole devant le lycée, laissée la veille par les enseignants en grève.
- **À Clermont-Ferrand (63)**, des responsables départementaux ou académiques des syndicats CGT Éduc'action, SNES-FSU, SUD Éducation, UNEF ont été convoqués au commissariat le 29 janvier 2020, suite à un dépôt de plainte de la cheffe d'établissement du **lycée Blaise Pascal de Clermont** devant lequel l'intersyndicale avait organisé un rassemblement de grève contre les premières E3C du bac Blanquer.
- **Au lycée Angela Davis de Saint-Denis (93)**, ce ne sont pas moins de cinq enseignants qui sont visés par des procédures injustifiées pour des faits totalement anodins ou insignifiants. Deux ont reçu comme sanction un blâme (qui est une sanction disciplinaire figurant pendant plusieurs années dans le dossier administratif), deux autres un « rappel aux obligations du fonctionnaire ».
- **Au lycée Touchard-Washington du Mans (72)**, un enseignant fait l'objet d'une procédure disciplinaire pour avoir dit à des élèves qu'il comprenait leur inquiétude quant aux épreuves du bac.

Ces procédures sont absolument révoltantes et procèdent de l'intimidation pure et simple. Aucun fondement ne les justifie, sinon l'unique souci de faire taire les contestations et de mettre au pas tous les personnels. Fondées sur un « devoir de réserve » qu'aucun texte ne définit, les décisions rectorales sont soumises en réalité à l'arbitraire d'une administration en manque d'autorité.

Que le ministère produise un texte décrivant ces « obligations » que nos collègues n'auraient censément pas respectées, ou alors qu'il cesse de nous harceler en utilisant le mensonge ou les abus.

Les sanctions prononcées à Melle dont les recours ont déjà été jugés ont été cassées. Nous demandons à ce que les sanctions prononcées à l'encontre des enseignants et enseignantes du lycée Angela Davis de Saint-Denis soient annulées, et que les procédures engagées contre les collègues des autres établissements, qui n'ont pas plus de fondement, soient immédiatement abandonnées.

Il n'est pas question de laisser cette répression gagner du terrain : chaque décision de ce type pourrait servir de jurisprudence, et laisser présager une généralisation de ce genre de procédures dès l'année prochaine. Nous ne nous laisserons pas faire. **Que le ministère se le tienne pour dit : nous contesterons par toutes les voies possibles les sanctions prononcées autoritairement.**

Nous nous mobiliserons également à nouveau contre toute forme de répression des personnels de l'Éducation, et nous réaffirmons notre indignation devant la répression qui s'abat aussi sur nos élèves comme au **lycée Touchard-Washington du Mans** (où ce sont pas moins de 23 lycéens qui ont été exclus autoritairement), au **lycée Stendhal de Grenoble**, au **lycée Berthelot de Toulouse**, à **Aix-en-Provence**, au **Blanc-Mesnil**, à **Paris**, etc.

Nous appelons toutes celles et ceux qui le peuvent à se joindre, le mercredi 16 juin à 15h devant le rectorat de Clermont-Ferrand, au rassemblement intersyndical d'envergure nationale de soutien aux collègues condamnés, pour montrer notre détermination et notre solidarité sans faille face aux attaques ignobles du ministère.